

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 46 Français langue étrangère 2.2			
Ancien Code	PEGE2B46FF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEEB2460		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Catherine GOOR</b> (catherine.goor@helha.be) HELHa Loverval <b>Isabelle HENRY</b> (isabelle.henry@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours a pour but de former les étudiants aux compétences disciplinaire et didactique liées au projet professionnel.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

### Acquis d'apprentissage visés

- I. (1.1.) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger un texte, avec ou sans outils, selon les modalités d'évaluation annoncées au cours. Il sera en outre capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- II. (5.1) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de contextualiser le contenu d'une présentation (société et/ou histoire et/ou actualité et/ou littérature...)

III. (5.2) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'approprier et d'appliquer les démarches et notions du champ disciplinaire abordées au cours.

IV. (5.3) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement l'étudiant sera capable de formuler une réflexion didactique et/ou de créer une séquence didactique. Il sera en outre capable d'établir des liens entre les différents savoirs.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGE2B46FFA Français langue étrangère 2 45 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE2B46FFA Français langue étrangère 2 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français langue étrangère 2			
Ancien Code	6_PEGE2B46FFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEEB2461		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Contribution à la formation linguistique réflexive, critique et didactique de l'enseignant de français langue étrangère.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Pour la partie de cours 2es seuls (15h) : essentiellement de la didactique du FLES en lien avec le stage 4 qui est placé sous la direction de ce professeur.

- Complément de didactique sur l'organisation d'une séquence d'apprentissage en FLES (réflexion autour du mind mapping, de l'évaluation du niveau des apprenants et de la détermination de leurs besoins, de la valorisation des connaissances antérieures des apprenants, de la stimulation des interactions, de l'attention accordée à l'interculturalité, de la sélection des contenus, de la démarche inductive, de la progression spiralaire, de la primauté de l'oral, du choix des supports, etc.)
- Eléments de grammaire progressive du français
- Réflexion sur le jeu en classe de français
- Quelques éléments de phonétique comparée (liés aux difficultés rencontrées en stage)
- Exemples de séquences d'apprentissage (sujets variables)
- Lieux d'apprentissage du FLE et de l'alpha
- Pistes concernant les référentiels

Pour la partie cours 2es-3es (cf fiche 81 - 30h)

### Démarches d'apprentissage

Selon le cas :

- Approche par situations-problèmes
- Travaux en autonomie
- Approche interactive
- Activités extérieures
- Étude de cas

Intervention de personnes de l'extérieur  
Cours magistral  
Approche par projets  
Conférences  
Travaux de groupes

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

· Encadrement individualisé assuré par le didacticien

### **Sources et références**

Cucq, Didactique du Fle  
Grammaire progressive du français, Niveau intermédiaire, Clé international  
Dictionnaire Visuel, La Martinière  
Da Silva, Le jeu en classe de fle  
Antonuti, La chanson en classe de fle  
CECR  
Référentiels des compétences en Fle (Fesec, CAF)

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Ouvrages de référence, articles didactiques.

Mallettes pédagogiques en fles élaborées par des étudiants dans le cadre de leur TFE ( promotrice : N.Leroy)

Notes de cours

Ressources publiées par Lire-Ecrire et le Collectif Alpha

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Présence à 80% des AA est requise.

Constitution d'un dossier relatif à un apprenant rencontré lors des stages qui sera présenté oralement

Eventuellement un examen oral et/ou écrit.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### **Dispositions complémentaires**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).